

Espace culturel des Ruchères – Rue Maryse Bastié **Dimanche 26 Novembre 2023**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Renseignements obligatoires

RAISON SOCIALE : _____ RC n° _____

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE: _____ CP & VILLE : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Pièce d'identité N° : _____ Délivrée par : _____

Veillez indiquer avec précision la nature des collections que vous allez présenter au salon :

Réservation

Les stands seront équipés de tables de 1.80 m de long et de chaises.

Un exposant pourra réserver 2 tables pour un tarif de 30 €.

Tarif des tables supplémentaires : 20 € chacune.

Nombre de tables souhaitées : _____

Conditions d'inscription et pièces obligatoires à joindre au bulletin

Au verso : règlement intérieur, coordonnées et renseignements.

- bulletin d'inscription dûment **rempli et signé ci-dessous** ;

- Règlement par **chèque**, à l'ordre du Comité d'Animation d'Igny ;

- **Photocopie lisible recto/verso d'une pièce d'identité** ;

- **1 enveloppe timbrée** libellée à vos nom, prénom et adresse pour confirmation de votre inscription.

- **Pour les professionnels** : photocopie du récépissé de revendeur d'objets mobiliers et de la carte permettant l'exercice d'une activité non sédentaire ou le livret spécial de circulation -A- en cours de validité.

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance, au verso de ce bulletin d'inscription, du règlement intérieur de la manifestation et en approuver les termes.

DATE ET SIGNATURE

Cadre réservé au Comité d'Animation - ne rien inscrire –

Date d'arrivée :

chèque n° :

Banque

BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES A RETOURNER

- Soit par courrier à l'adresse suivante :

Mairie d'Igny
Comité d'animation – Salon des collectionneurs
23, avenue de la Division Leclerc - 91430

- OU à déposer sous enveloppe à l'accueil de la mairie.

Attention : toute inscription incomplète ne sera pas validée.

Renseignements : E-mail : salon.igny@orange.fr

Date limite de réservation huit jours avant la date de la manifestation, et sous réserve de la disponibilité d'emplacement.

Confirmation d'inscription par courrier au plus tard dans les six jours avant la date de la manifestation.

Toutes les collections, même insolites, sont acceptées (Cartes postales anciennes et modernes, monnaies, timbres, livres et documents anciens, livres illustrés, bandes dessinées, dessins, télécartes, calendriers, photographies, vinyles et 78 tours, jouets anciens ...) à l'exception de celles pouvant heurter les sensibilités (Collections à connotation politique ou religieuse, armes, militaria ...).

En dehors des objets de collections, les autres objets de la vie courante ou même de brocante ne sont pas autorisés.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature et d'annuler toute inscription ou d'exclure tout exposant qui, à leur avis, pourrait troubler le bon ordre ou la moralité de ce salon.

REGLEMENT INTERIEUR

Pour être enregistrée et validée, la demande d'inscription des exposants doit être impérativement complète et accompagnée des pièces à fournir.

Les exposants, du fait de la signature de leur demande de participation, accordent aux organisateurs le droit de modifier, en cas d'événements imprévus, la date et la durée de cette manifestation, sans qu'ils puissent réclamer indemnité, ni remboursement.

Ils doivent prendre toutes les précautions utiles pour se prémunir des vols et être assurés à cet effet. Ils déclarent, en outre, renoncer à tout recours contre les organisateurs du salon en cas de dommages matériels causés à leur préjudice, à l'occasion et pendant le séjour des matériels, marchandises et objets divers dans les lieux du salon.

- L'installation des stands a lieu de 8h à 8h45.
- La vente est ouverte au public de 9h à 17h.
- Le démontage des stands est interdit avant la clôture du salon.

Dès enregistrement de votre dossier et en cas de désistement, les sommes versées restent acquises aux organisateurs.

Les organisateurs se réservent le droit d'écarter une demande d'admission, sans avoir à motiver leur décision et sans que le demandeur puisse prétendre, de ce fait, à une indemnité quelconque.